Chère Madame, Cher Monsieur,

Le dépôt d'acte ne concerne pas une modification du nombre d'associé de la société, ni une modification des bénéficiaire effectifs.

Il y a seulement eu une refonte de quelques articles des statuts, articles ne touchant pas aux informations essentielles de la société.

Vous remerciant par avance,

Très bonne journée,

Bien à vous,